

**Centre Hospitalier Spécialisé de SEVREY**  
**55, rue Auguste Champion**  
**71331 CHALON-SUR-SAONE Cedex**

**REGLEMENT DE CONSULTATION**

**ARTICLE 1er - Mode de passation**

**Marché à Procédure Adaptée (Lot unique)**  
(Articles 28 du Code des Marchés Publics)

**ARTICLE 2 - Objet de la consultation**

Type de marché : Travaux.

La présente consultation concerne des travaux d'isolation des combles en rénovation des bâtiments du CHS SEVREY avec possibilité du rachat de certificat d'économie d'énergie (CEE)

**ARTICLE 2 bis – Condition de retrait du dossier de consultation**

Le retrait du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut se faire selon les modalités suivantes :

- Par téléchargement : <http://www.achatpublic.com>
- Par demande écrite transmise en mode télécopie : [03.85.92.82.53](tel:03.85.92.82.53)
- Par demande écrite transmise à l'adresse mail suivante : [services.techniques@ch-sevrey.fr](mailto:services.techniques@ch-sevrey.fr)
- Sur place contre récépissé au 55, rue Auguste Champion – Services Techniques et Travaux 71100 SEVREY

Aucun dossier papier ne sera fourni. Le CDROM est complet. Il comporte toutes pièces écrites et graphiques nécessaires à la compréhension du dossier.

**ARTICLE 3 - Nombre et consistance des lots**

Les travaux sont répartis en un (1) lot unique.

« Isolation des combles en rénovation des bâtiments du CHS SEVREY »

**ARTICLE 4 – Délai d'exécution**

Le délai total des travaux est de 5 mois, préparation de chantier incluse à compter de la notification.

#### **ARTICLE 5 - Date limite de réception des offres**

Les offres devront être adressées à :

Centre hospitalier de SEVREY  
Services Techniques et Travaux  
A l'attention de Mme BASSET Amandine  
55, Rue Auguste Champion  
71331 –CHALON-SUR-SAONE Cedex  
**Pour le 18 juin 2013 à 16h00, dernier délai.**

#### **ARTICLE 6 - Délai de validité des offres**

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de 180 jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### **ARTICLE 7 - Offres**

Les offres devront être exprimées en Euros et rédigées en langue française.  
Les candidats pourront avec leurs offres proposer un rachat des certificats d'économie d'énergie sur les opérations standardisées, voir annexes 2 et 3 du CCAP et article 3.7 du CCAP.

#### **ARTICLE 8 – Documents à produire à l'appui de l'offre**

- ⇒ Lettre de candidature et déclaration du candidat (selon modèles joint), DC1, DC2
- ⇒ NOTI 2,
- ⇒ L'acte d'engagement dûment complété et signé, DC3
- ⇒ La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire du candidat et Cahier des clauses Techniques Particulières signés selon modèle joint.
- ⇒ Le mémoire technique rédigé suivant les conditions fixées à l'annexe 1 au règlement de consultation.

#### **ARTICLE 9 – Options et Variantes**

Les candidats sont tenus de remettre une offre rigoureusement conforme au projet de base et, le cas échéant, de répondre aux options prévues par le descriptif. Les options quand elles sont prévues au CCTP, font partie de l'offre de base, les candidats doivent y répondre.

La présentation de variantes techniques par le candidat est autorisée. Aucune variante n'est acceptée sur les clauses administratives et financières.

Un dossier complet sera remis pour chaque variante, en sus de l'offre de base. Il permettra notamment de mettre en évidence les dérogations au C.C.T.P., ainsi que toutes les pièces explicatives nécessaires à sa compréhension (plans, notes de calcul, calendrier....).

#### **ARTICLE 10 - Conditions d'envoi ou de remise des offres**

Les candidats transmettent leur dossier sous pli cacheté contenant la candidature et l'offre.

Ce pli comporte les renseignements suivants :

**Marché à Procédure Adaptée :**

« Travaux d'isolation des combles en rénovation des bâtiments du CHS SEVREY »

NOM ET ADRESSE DE L'ENTREPRISE

Les plis contenant les offres pourront être :

- **Remis contre reçu au C.H.S. de Sevrey** – Services Techniques et Travaux à l'attention de Mme BASSET Amandine – 55, Rue Auguste Champion 71100 SEVREY — **avant** la date et l'heure limites fixées à l'Article 5 du présent règlement ;
- **envoyés par la poste**, en recommandé avec A.R. et à faire parvenir au C.H.S. de Sevrey – Services Techniques et Travaux à l'attention de Mme BASSET Amandine – 55, Rue Auguste Champion – 71331 CHALON-SUR-SAONE Cedex - **avant** la même date et heure limites.

**ARTICLE 11 – Groupement**

En cas de groupement la forme solidaire est requise pour les candidats retenus. Si le/les candidats retenu(s) ont répondu sous la forme d'un groupement conjoint, c'est pendant la mise au point du marché que la solidarité sera mise en œuvre. Le mandataire fournira obligatoirement pendant la période de mise au point du marché la convention régissant les dispositions entre les entreprises du groupement. En cas de refus des entreprises, c'est le candidat suivant dans l'ordre du classement qui sera retenu.

**ARTICLE 12 – Critères d'attributions**

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Les critères retenus sont :

1/ Qualité du mémoire technique : **50%**

**Evaluée comme suit**

- **conformité du CCTP et DPGF du candidat: 20 %**
- **Conformité Mémoire Technique : 25 % voir annexe 1 du RC**
- **gestion des déchets de chantier: 5 %**

2/ Prix de l'offre : **50%**

En cas de rachat de Certificat d'Economie d'Energie, ou de désignation d'un tiers subrogé éligible au sens de la loi n°2005-781, le prix sera analysé comme le solde de la valeur totale des travaux et de la valeur de rachat du CEE.

**ARTICLE 13 - Renseignements complémentaires**

- **MAITRISE D'OUVRAGE:**

**Centre Hospitalier Spécialisé de SEVREY**

Services techniques et travaux  
55, rue Auguste Champion  
71 331 CHALON-SUR-SAONE Cedex  
03.85.92.82.52  
services.techniques@ch-sevrey.fr

- **Renseignements d'ordre technique (Maîtrise d'Œuvre)**

**Maître d'Œuvre**

<b>CHS SEVREY</b> STT	Madame BASSET Amandine	55 rue Auguste Champion	Tel: 03 85 92 82 52	
	Monsieur VERISSIMO Nelson	71331CHALON-SUR- SAONE SEVREY	Fax: 03 85 92 82 53	
	Monsieur PALLUET Gérard		Mobile VERISSIMO 06.22.75.06.94	Nelson.verissimo@ch- sevrey.fr

**ARTICLE 14 - VISITE**

**Dans le cadre de cette opération de réhabilitation de locaux, la visite sur site est OBLIGATOIRE (sur rendez vous). Personne à contacter pour cette visite.**

**CHS de SEVREY Services Techniques et Travaux**

**Mr VERISSIMO Nelson ou Mr PALLUET Gérard**

**06 22 75 06 94**

55 Rue Auguste Champion – 71331 CHALON-SUR-SAONE Cedex

Tél. : 03.85.92.82.52

Email : nelson.verissimo@ch-sevrey.fr

Email : services.techniques@ch-sevrey.fr

Rappel : ANNEXE 1 du RC : Contenu du MEMOIRE TECHNIQUE